



C.P. 8 000 265 boul. des Montagnais

Tél. : 418 962-0327

Sept-îles Québec G4R 4L9

Télec. : 418 968-0937

Uashat, le 21 août 2017

## **AVIS AUX ÉLECTEURS DE LA COMMUNAUTÉ DE UASHAT MAK MANI-UTENAM**

*EN VERTU DE L'ARTICLE 10.1 D) ET E) du Code électoral concernant les élections d'Innu Takuaikan dans la communauté de Uashat mak Mani-utenam*

### **RÉSULTATS DES SIGNATURES DU REGISTRE**

Cet avis concerne la modification proposée par une électrice de la communauté de Uashat mak Mani-utenam, madame Jeannette Pilot, membre de la bande de Uashat mak Mani-utenam. La modification proposée a été appuyée par 123 personnes inscrites sur la liste électorale de Uashat mak Mani-utenam.

En vertu de la procédure prévue au *Code électoral concernant les élections d'Innu Takuaikan dans la communauté de Uashat mak Mani-utenam*, à l'article 10.1) D) et E), un registre a été tenu pendant 3 jours à Uashat (8, 9 et 10 août 2017 et 3 jours à Mani-utenam (15, 16 et 17 août 2017).

Les électeurs de Uashat mak Mani-utenam ont été informés des modalités de ce registre lors d'une assemblée générale tenue le 7 août 2017 à la salle Naneu. De plus, un avis concernant le registre a été affiché à différents endroits publics de la communauté, sur la page Facebook d'ITUM et sur les ondes de la radio CKAU.

Maintenant que le registre est fermé, il y a lieu de mentionner qu'il y a eu 197 personnes éligibles en tant qu'électeur qui se sont objectées en signant le registre ce qui fait en sorte que la modification ne sera pas effective telle que prévue au code.

J'invite les membres électeurs à venir consulter le registre d'objection ainsi que la liste des appuis au bureau administratif à Uashat (265 boul. des Montagnais) et au bureau administratif à Mani-utenam (14, rue Innuaut).

Jessica Jourdain, avocate

Greffière ITUM